

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 20 MARS 2023

Délibération n°CM2023_20

Convocation du 13 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 26

Thème : AFFAIRES FINANCIÈRES

Objet : affectation du résultat de l'exercice 2022

L'an deux mil vingt-trois et le vingt du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRÈRE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ,

Sont excusés : Mme RICHARD-PERROT qui a donné pouvoir à Mme SEVIN
Mme CARNOT qui a donné pouvoir à M. DE ABREU
M. TREUILLET
M. MARTIN qui a donné pouvoir à Mme PERRIN
Mme MARTIN-ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. LAGRANGE.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian DEFACHELLE

RAPPORT PRESENTÉ PAR : Viviane PERRIN

Le rapporteur présente les résultats cumulés de l'exercice budgétaire 2022 (intégrant le report des résultats de l'année n-1) :

Section de fonctionnement

Recettes :	5 448 227,46€
Dépenses :	5 363 708,34€
<hr/>	
Résultat exercice :	+ 84 519,12 €
Résultat reporté :	+ 523 430,00 €
<hr/>	
Résultat final:	+ 607 949,12 €

Section d'investissement

Recettes :	1 825 572,17 €
Dépenses :	1 950 496,76 €

Résultat exercice :	- 124 924,59 €
Résultat reporté :	- 197 654,22 €

Résultat final :	- 322 578,81 €
------------------	----------------

Dans le cadre du calcul pour la proposition d'affectation du résultat, il faut intégrer les crédits de report de la section d'investissement. En dépenses, il s'agit d'opérations engagées en 2022 et qui n'ont pas pu être intégralement réalisées. En recettes, il s'agit de subventions notifiées qui n'ont pas encore été perçues.

Crédits de report en section d'investissement

Dépenses :	61 213,09 €
Recettes :	348 943,83 €

Solde RAR :	+ 287 730,74€
-------------	---------------

Le rapporteur propose d'affecter le résultat 2022 comme suit :

- **Section d'investissement, c/1068** (excédent de fonctionnement capitalisé) : **34 849 €** permet de couvrir le déficit d'investissement.
- **Section de fonctionnement, c/002** (résultat de fonctionnement reporté) **573 100,12 €** différence entre le résultat excédentaire de la section de fonctionnement et la « couverture » du résultat déficitaire de la section d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 telle que proposée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



Le secrétaire de séance,

Christian DEFACHELLE.

Transmis à la Sous-Préfecture le 29 mars 2023

Publié sur le site internet de la commune le 31 mars 2023